Français

Consignes de sécurité pour les disque dur externe

FREECOM

Freecom Technologies • Germany

www.freecom.com

F

Remarque:

Conservez ce manuel à un endroit facile d'accès de façon à pouvoir consulter rapidement des informations importantes sur votre périphérique externe.

Avertissement

Freecom ne peut être tenu responsable de dommages, de pertes de données ou des dommages consécutifs, quels qu'ils soient (y compris, sans limitation, les dommages dûs à des pertes de profits commerciaux, à une interruption d'activité, à une perte d'informations commerciales ou à d'autres pertes financières) résultant de l'usage ou de l'impossibilité d'utiliser ce produit Freecom, même si Freecom a été informé des risques de tels dommages.

Table des matières

F

Chapitre FR-1: Introduction 4

Responsabilité quant au contenu du présent manuel 5

Chapitre FR-2: Précautions d'utilisation du lecteur de disque dur externe, des composants et des accessoires 6

Disque dur externe 6
Utilisation de disque dur externe dans un avion 9
Restrictions d'utilisation 9

Chapitre FR-3: Préservation d'un environnement sûr 10

Introduction 10
Protection contre les emissions electromagnetiques 10

Chapitre FR-4: Garantie limitee 12

Chapitre FR-5: Informations importantes relatives au disque dur externe Freecom 13

Informations FCC 13
Déclaration européenne de conformité 15

Chapitre FR-1 : Introduction

A. Merci d'avoir acheté un disque dur externe Freecom. Pour éviter tout risque de blessure ou de dommages matériels, lisez attentivement toutes les instructions relatives à la sécurité contenues dans cette section du manuel ; vous devez les avoir bien comprises avant de tenter d'utiliser votre disque dur. Nous espérons que ce disque dur vous donnera toute satisfaction. Nous disposons également de toute une gamme de produits informatiques conçus pour répondre à vos besoins en informatique.

B. Le présent manuel comporte deux catégories de consignes de sécurité :
   - Avertissements. Les avertissements portent sur les opérations à éviter absolument de façon à prévenir les dangers qui risquent de provoquer des blessures ou d'entraîner des dommages matériels.
   - Instructions d'emploi (ce que vous devez faire pour utiliser votre disque dur externe en toute sécurité).

Icônes de sécurité

Ce manuel contient des consignes de sécurité que vous devez observer pour éviter tout risque de blessure, de dommages matériels ou de perte de données. Ces consignes ont été répertoriées en fonction de la gravité des risques encourus. Les icônes suivantes ont pour objectif d'attirer votre attention sur ces consignes :

Consignes	Signification
! Danger !	Indique une situation de danger imminent qui, si elle n'est pas évitée, provoque la mort ou une blessure grave.
Avertissement!	Indique une situation de danger potentiel qui, si elle n'est pas évitée, peut provoquer la mort ou une blessure grave.
Attention !	Indique une situation de danger potentiel qui, si elle n'est pas évitée, peut provoquer une blessure de faible ou moyenne gravité.
Attention	Indique une situation de danger potentiel qui, si elle n'est pas évitée, peut provoquer un dommage matériel.
Remarque	Indique des informations importantes.^

Responsabilité quant au contenu du présent manuel

Les descriptions contenues dans ce manuel d'utilisation ou dans d'autres documents écrits (y compris les manuels annexes) sont fournies uniquement à titre indicatif et ne représentent en aucun cas une garantie.

FREECOM OU LES PERSONNES IMPLIQUEES DANS LE DEVELOPPEMENT OU LA CREATION DE CE MANUEL D'UTILISATION OU DES AUTRES DOCUMENTS FOURNIS NE PEUVENT PAS ETRE TENUS RESPONSABLES DE DOMMAGES INCIDENTS, CONSECUTIFS OU SPECIAUX (QU'ILS SOIENT BASES SUR DES PREJUDICES, DES CONTRATS OU AUTRES) CAUSES PAR OU ASSOCIES A CE MANUEL D'UTILISATION OU AUX AUTRES DOCUMENTS FOURNIS OU A LEUR UTILISATION.

Chapitre FR-2 : Précautions d'utilisation du lecteur de disque dur externe, des composants et des accessoires

Disque dur externe

! Danger !

Ne pas tenter de démonter, modifier ou réparer le disque dur externe. Ceci pourrait causer un incendie, une électrocution, la mort, de graves blessures ou des séquelles. Contacter un centre agréé Freecom pour assistance.

Avertissement !

1. Ne pas laisser les sacs plastiques de l'emballage du disque dur ou de l'un de ses composants à portée des enfants afin d'éviter tout risque d'étouffement.
2. Afin de prévenir les risques de court-circuit, d'incendie ou tout autre dommage interne, veillez à ne pas introduire d'objets métalliques tels que des vis, des agrafes ou des trombones dans l'unité. Si toutefois, cela venait à se produire, éteindre immédiatement l'appareil et débrancher le cordon d'alimentation. Contacter un centre agréé Freecom pour assistance.
3. Ne pas laisser pénétrer de liquide, quel qu'il soit, dans n'importe quelle partie du disque dur et ne pas l'exposer à une source d'humidité (pluie, eau salée, etc…) afin d'éviter tout risque d'électrocution, d'incendie ou de dommages. Cependant, si malgré ces précautions un incident se produit, déconnectez le câble, arrêter immédiatement le disque dur externe, pour éviter tout risque de dommages permanents. Prendre contact avec un centre agréé Freecom avant de réutiliser le disque dur.

4. Si le disque dur est tombé ou si vous détectez une émission de fumée, une odeur inhabituelle ou une chaleur excessive, débranchez immédiatement le câble et arrêtez le disque dur en raison du risque d'incendie, voire de blessure mortelle ou grave. Contacter un centre agréé Freecom pour assistance.
5. Ne pas tenter de démonter, régler ou réparer le disque dur externe en raison des risques de blessures. Contacter un centre de réparation agréé par Freecom, généralement votre revendeur, si vous pensez qu'une réparation ou un réglage est nécessaire.
6. Ne pas enlever les capots, à l'exception de ceux qui sont désignés explicitement comme étant accessibles par l'utilisateur, pour prévenir les risques d'incendie risquant d'entraîner des blessures graves, voire mortelles.
7. Tous les disques durs récents produisent de la chaleur, même dans les conditions d'utilisation normales, phénomène résultant du fonctionnement du système. Eviter tout contact prolongé entre le disque dur ou le repose mains de l'ordinateur et la peau. En effet, sous certaines conditions, le contact prolongé avec l'appareil peut entraîner une réaction cutanée.

Attention !

1. Ne pas stocker le disque dur dans un véhicule fermé et non ventilé (surchauffe en raison de températures excessives). Ne pas placer le disque dur externe sur (ou à côté) d'un dispositif chauffant et ne pas l'exposer directement à la lumière du jour afin d'éviter tout dysfonctionnement, tout dommage du disque dur ou d'autres composants.
2. Ne pas utiliser le disque dur sur une surface instable au risque de le faire tomber, entraînant ainsi des dommages corporels ou un endommagement de l'appareil.
3. Ne pas utiliser le disque dur dans un emplacement soumis à d'importantes vibrations, en raison du risque de blessures, de dommages ou de perte de données enregistrées.
4. Ne pas forcer la déconnexion du câble, car vous risquez de faire tomber l'unité, de vous blesser ou d'endommager l'unité.
5. Manipuler le disque dur externe avec soin afin d'éviter la perte des données enregistrées.

Remarque

1. Ne pas utiliser l'unité dans un environnement où la température et l'humidité dépassent les tolérances spécifiées dans le manuel de l'utilisateur de disque dur externe, afin d'éviter tout dysfonctionnement.
2. Ne pas utiliser de solvants organiques (par ex. benzène ou diluant) pour nettoyer le disque dur, car ils entraîneraient une détérioration, déformation ou décoloration des surfaces.
3. Ne pas placer d'objets lourds sur le disque dur et ne pas laisser tomber d'objets lourds dessus.
4. Si le disque dur a été exposé à des températures basses, le laisser réchauffer avant de le mettre en service. Cela évitera la formation de condensation à l'intérieur de l'unité centrale. (Ceci est particulièrement important si l'appareil est utilisé dans un pays froid)
5. Eviter d'utiliser l'appareil dans les environnements poussiéreux, les particules de poussière pouvant affecter la fiabilité du produit. Prendre contact avec un centre agréé Freecom si le disque dur a été contaminé par de la poussière ou des corps étrangers.

Utilisation de disque dur externe dans un avion

Avertissement!

Avant d'utiliser votre disque dur externe à bord d'un avion, renseignez-vous auprès d'un représentant autorisé de la compagnie aérienne. Sinon, les circuits de votre disque risquent d'interférer avant les équipements embarqués.

Restrictions d'utilisation

Ne pas intégrer le disque dur externe Freecom au sein d'un système utilisé pour contrôler les équipements spéciaux suivants :

a. Equipements relatifs à la protection de la vie humaine :
   - Visualisation médicale, systèmes d'assistance vitaux et installations utilisées dans les blocs opératoires.
   - Systèmes d'évacuation des gaz et fumées toxiques.
   - Appareils utilisés par les équipes de secours (par ex. pour la lutte anti-incendie comme décrit dans le Canadian Fire Services Act).
   - Tous les appareils comparables à ceux décrits dans les exemples ci-dessus.

b. Equipements relatifs à la sécurité publique ou pouvant affecter celle-ci :
   - Contrôle de trafic pour le transport aérien, ferroviaire, autoroutier ou maritime.
   - Centrales nucléaires.
   - Tous les appareils comparables à ceux décrits dans les exemples ci-dessus.
   - Pour la surveillance d'installations de cette importance, il est obligatoire d'utiliser des appareils spéciaux, basés sur des circuits redondants, à auto-protection.
   - Ce disque dur n'a pas été conçu pour ce type d'utilisation.

Chapitre FR-3 : Préservation d'un environnement sûr

Introduction

- Les disques durs Mobile Freecom ont été conçus pour être compacts, légers et facilement portables, de façon à pouvoir les utiliser partout. L'utilisation adéquate d'un disque dur externe Freecom ne présente aucun danger. Lorsque ce disque dur est utilisé conformément aux instructions de sécurité du présent manuel, vous n'êtes pas soumis aux émissions de champs électromagnétiques (EMF) généralement présentes dans les ordinateurs de bureau.
- Les instructions de sécurité contenues dans le présent manuel doivent être observées de façon à minimiser les risques d'utilisation des disques durs Mobile Freecom.

Protection contre les emissions electromagnetiques

Remarque

1. Emissions très basse fréquence (ELF) (50 Hz en Europe ou 60 Hz aux Etats-Unis)

   Dans la mesure où le disque dur Freecom est un dispositif à très basse tension et utilisant du courant continu, ce disque n'émet pas d'ondes EMF (champ électromagnétique) dans la plage ELF lorsqu'il est alimenté par son bus USB.
2. Emissions de radiofréquences (RF)
   a. Tous les disques durs génèrent des impulsions de synchronisation numériques dans la bande des RF et peuvent de ce fait émettre des champs électriques et magnétiques parasites dans la bande des RF.

      Par conséquent, tous les ordinateurs de bureau et tous les disques durs doivent se conformer aux normes de la FCC (Federal mCommunications Commission – Etats-Unis) concernant les périphériques numériques, ainsi qu'aux règlements canadiens et européens portant sur les équipements source d'interférences.

(Les appareils numériques peuvent être utilisés dans un environnement résidentiel et ne doivent pas émettre intentionnellement de l'énergie dans les RF. Toutefois, ils peuvent émettre une faible quantité d'énergie parasite dans les RF, résultat de la création d'impulsions de synchronisation numériques par les circuits de leur horloge génératrice de rythme).

b. Le niveau d'énergie RF autorisé pour ces disques durs est sévèrement réglementé par la réglementation FCC (47 CFR section 15.109(a)), les règlements canadiens ICE et la norme N55022 de la Communauté Européenne afin d'éviter toute interférence avec les appareils radio et les téléviseurs se trouvant à proximité.

   Les disques durs Freecom sont équipés d'un blindage interne qui réduit de manière significative les émissions parasites d'énergie RF. Néanmoins, certaines compagnies aériennes peuvent interdire l'usage de disques durs et de tout autre équipement électronique susceptible d'émettre occasionnellement de l'énergie sous forme de fréquences radio lors des procédures d'atterrissage et de décollage.

c. Les réglementations FCC, ICES et les normes européennes pour les appareils numériques limitent fortement le niveau de RF pouvant être généré par un disque dur. Par conséquent, les émissions restent dans les tolérances spécifiées par l'OSHA dans 29 CFR 1910.97, qui ont été reprises par les autres organismes de normalisation des émissions d'énergie EMF dans la plage RF.

Le niveau d'énergie CEM dans la bande de RF émis par les disques durs Freecom respecte les limites prescrites dans toutes les réglementations et normes existantes et ne présente aucun danger pour la santé.

Chapitre FR-4 : Garantie limitee

Freecom ne garantit pas un fonctionnement continu et sans défauts. Vous devez lire et respecter toutes les instructions d'installation et d'utilisation contenues dans ce document et dans tous les manuels fournis avec ce disque dur. Sinon, l'appareil risque de dysfonctionner, de perdre des données ou de subir d'autres dommages.

TOUTEFOIS, MEME EN CAS DE RESPECT DE CES PRESCRIPTIONS, FREECOM NE GARANTIT PAS UN FONCTIONNEMENT PARFAIT DE L'APPAREIL EN TOUTES CIRCONSTANCES. FREECOM COUVRE UNIQUEMENT LES DOMMAGES SUBIS PAR L'UTILISATEUR OU UNE TIERCE PERSONNE N'EXCEDANT PAS LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT ET CE, DANS L'ETENDUE MAXIMALE DICTEE PAR LA LOI.

Chapitre FR-5 : Informations importantes relatives au disque dur externe Freecom

Nom du produit : Disque dur externe Freecom
Modèle : FHD-xx, Classic xx HD, Media Player xx, FND xx, FMD xx

Note concernant la norme FCC « Informations sur la déclaration de conformité »

Cet équipement a été testé et est conforme aux limites imposées aux appareils numériques de conformément à la section 15 des règles de la FCC. Les valeurs de cette catégories sont conçues pour garantir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles lorsque l'équipement est utilisé dans un environnement résidentiel. Cet équipement génère, utilise et émet de l'énergie sous forme de fréquences radio et, en cas de non-respect des instructions d'installation et d'utilisation, risque de provoquer des interférences. Cependant, il n'existe pas de garantie qu'aucune interférence ne sera engendrée dans le cas d'une installation particulière. S'il s'avère que cet appareil produit des interférences nuisibles à la réception des émissions de radio et de télévision, ce qui peut être déterminé en l'allumant puis en l'éteignant, il est suggéré à son utilisateur d'essayer de supprimer ces interférences en prenant les mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Eloigner l'équipement du poste de réception.
- Brancher l'équipement sur une prise appartenant à un circuit différent de celui du poste de réception.
- Consulter le revendeur ou un technicien de radio/TV expérimenté.

Seuls des périphériques conformes aux limites définies par la de la FCC peuvent être connectés à cet équipement. L'utilisation de périphériques ne répondant pas à cette norme et de périphériques non recommandés par Freecom risque de provoquer des interférences au niveau des postes de radio et de télévision. Des câbles blindés doivent être utilisés pour les connexions avec les périphériques externes, le port USB et la prise jack du microphone. Les changements ou les modifica tions apportées à cet équipement qui ne sont pas approuvés expressément par Freecom, ou les parties autorisées par Freecom, peuvent entraîner la révocation du droit d'utilisation de cet équipement.

Conditions FCC

Cet équipement est conforme à la Partie 15 de la réglementation de la FCC. Son utilisation est soumise au respect des deux conditions suivantes :

1. Ce périphérique ne doit pas provoquer d'interférences néfastes.
2. Ces périphériques doivent tolérer les interférences reçues, ce qui inclut les interférences qui risquent de provoquer un dysfonctionnement.

Contacts :

Freecom GmbH
Zeughofstraße 1
10997 Berlin / Allemagne

Déclaration européenne de conformité

CE Freecom déclare que le produit : FHD-xx, Classic xx HD, Media Player xx, FND xx, FMD xx est conforme aux normes suivantes :

Informations supplémentaires :

« Le produit est conforme à la directive sur les basses tensions 73/23/EEC, à la directive sur la compatibilité électromagnétique 89/336/EEC et/ou la directive R&TTE 1999/05/EEC. » Le présent produit porte la marque CE conformément aux directives européennes. Freecom GmbH, Zeughofstraße 1, 10977 Berlin, Allemagne se charge de l'homologation CE.

Les informations suivantes s'appliquent uniquement dans les pays membres de l'Union Européenne :

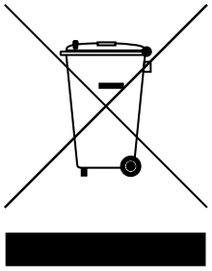

Le symbole illustré ci-contre indique que ce produit ne peut pas être traité comme un déchet ménager ordinaire. En disposant de ce produit en respectant les règlements en vigueur, vous participez à la protection de l'environnement et à la prévention des risques sanitaires liés à l'absence de traitement de produits potentiellement nocifs. Pour plus de détails sur le recyclage de ce produit, veuillez consulter le service municipal compétent, le service de ramassage des ordures ou le revendeur du produit.